

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Van Elewyck, 19 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Van Elewyck \[Laeken\]](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (467r, 468v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Van Elewyck, 19 mars 1864, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29961>

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 mars 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Van Elewyck \[Laeken\]](#)

Description

RésuméGodin annonce à Van Elewyck que d'après Vigerie il y a une amélioration dans l'usine de Laeken, qu'il prévoit de s'y rendre pour le constater lui-même et qu'il voudrait discuter avec Van Elewyck de ce qu'il y a à y faire et notamment de la question du relèvement du ventilateur à fleur de sol. Vigerie a informé Godin que Van Elewyck voudrait apprendre le « hollandais » si Godin payait les frais de cet apprentissage : Godin lui accorde de porter la dépense aux frais de l'usine de Laeken ; toutefois, Godin ne voudrait pas que ce travail d'apprentissage d'une langue puisse nuire au travail d'administration et de fabrication de Van Elewyck. Vigerie a proposé que Van Elewyck s'occupe de l'atelier d'émaillage : Godin voudrait en discuter avec ce dernier. Godin demande à Van Elewyck de retrouver et de lui envoyer un carnet de dessins de machines resté à Laeken dans lequel se trouve un spécimen de transmission de mouvement rectiligne et curviligne.

Mots-clés

[Dessin](#), [Éducation](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Industrie](#), [Néerlandais \(langue\)](#)

Personnes citées[Vigerie, A.](#)

Lieux cités[Laeken](#), [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomVan Elewyck [Laeken]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieEmployé belge des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Laeken (Belgique) en 1864.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

Guise le 19 mars 1867
Guise 18 mars 1867

304

le débâlement que le décret aurait
importé nous me trouvay donc tout désposé
à lais des magistrats et je veux
avouer à ce poste important que
je vis le Sud de si sans dommage autre
que vous n'avez pas plus empêché le décret
de faire que ce soit le jour que vous avez fait
à l'age où vous êtes et je ne souhaite
pas que cela fût sans échange en votre
faveur d'administration et de fabrication
de deux voies que vous instruirez de l'essayer
à moins de quinze et je ne veux pas
que plus en cette cause que vous ne le
veut beaucoup à faire pour entreprendre
une telle action devant la république.

Tous deux assent dans les termes suivants
à faire à l'heure un petit cabaret de
maisons que j'aurai à la permission de faire
en spécimen de leurs conditions de mouvement
et résidence et assister à ce cabaret pour faire
partie pour lequel je vous promets de faire
les soins de l'assurer et de faire affiche pour faire
part de ce faire à la république et que
ce cabaret sera dans une maison
de mon bien que je vous
montrerai mes deux cabarets qui sont
tous deux très